

# Accessibilité et sponsoring de l'alcool dans les stades

Mesures structurelles en vigueur  
en Suisse et en Europe

Tania Larequi, Dr.med.  
Service de la santé publique  
DSAS – Canton de Vaud  
[Xavier Decotignie]



*Press release, Utrecht, the Netherlands, 4 June 2012*

European research institutes plea for a ban on sport sponsorship by the alcohol industry

« More sponsoring, more drinking »



# Plan

1. Introduction
2. Régulation dans les stades
3. Structures de régulation: exemple du football
  - 3.1 Régulation internationale
  - 3.2 Régulations nationales
  - 3.3 Régulation en Suisse
4. Impact des interdictions
5. Actualité de la thématique

# Introduction

## 1.1: Règlements « privés » ou « associatifs »

- Règlements de l'organisateur « indirect » (ex: SFL)
- Règlements de l'organisateur « direct » (ex: FC Zürich)
- Règlements de l'exploitant du stade (ex: Stade St-Jakob)



## 1.2: Règlements étatiques

- Lois nationales (ex: Loi Evin de 1991 en France)
- Concordat intercantonal

# Régulation dans les stades

## 2.1: Régulation de l'accessibilité de l'alcool

(diminution degré d'alcool, périmètre etc.)

→ principalement pour lutter contre le supportérisme violent

## 2.2: Régulation du sponsoring de l'alcool

→ principalement des considérations d'éthique et de santé publique

# 3.1.1 Niveau international: FIFA (accessibilité de l'alcool)

## **Article 22: Alcool et autres boissons (Règlement sur la sécurité: FIFA)**

- 1. La régulation de la consommation d'alcool est essentielle aux yeux de la FIFA. **Si la possession, la distribution ou la consommation de boissons alcoolisées est autorisée lors d'un match**, l'organisateur doit alors prendre toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que la consommation d'alcool ne porte pas atteinte au fait que les spectateurs puisse apprécier le match en toute sécurité. À moins que la loi du pays dans lequel l'événement a lieu prévoit d'autres mesures, les exigences minimales suivantes doivent être observées :
  - restriction au personnel autorisé de la vente et de la distribution d'alcool ;
  - interdiction pour une personne non autorisée de posséder et distribuer de l'alcool aux abords du stade (au-delà du périmètre de sécurité) ou dans le stade lui-même ;
  - interdiction de l'accès à toute personne semblant sous l'emprise de l'alcool ;
  - interdiction de posséder et distribuer des bouteilles en verre ou plastique, des canettes ou d'autres récipients fermés et portables pouvant être lancées et blesser quelqu'un.
- 2. **Si les circonstances l'exigent, la FIFA, les confédérations et les associations se réservent le droit de restreindre davantage la possession, la vente, la distribution ou la vente d'alcool lors des matches, comme par exemple en décidant du type de boissons vendues, en limitant les lieux où il est possible de consommer de l'alcool ou en interdisant l'alcool.**

Structure de régulation: exemple du football

### 3.1.2: UEFA (accessibilité de l'alcool)

#### **Article 36 – Distribution d'alcool (Règlement sur la sécurité de l'UEFA)**

L'organisateur du match doit s'assurer que:

- a) aucune vente ou distribution publique d'alcool n'est autorisée à l'intérieur du stade et sur les terrains environnants qui appartiennent au stade;
- b) toutes les boissons sans alcool vendues ou distribuées sont servies dans des récipients ouverts en papier ou en plastique ne pouvant pas être utilisés de manière dangereuse.

Structure de régulation: exemple du football

### 3.1.3: Sponsoring de l'alcool (FIFA et UEFA)



Structure de régulation: exemple du football

## 3.2: Principaux championnats européens



**Allemagne**  
**Angleterre**  
**Espagne**  
**France**  
**Italie**

# 1. Accessibilité de l'alcool dans les stades

## *Pays interdisant l'alcool dans les stades:*

Angleterre:

Sporting Events Act 1995

Espagne:

Ley 19/2007 contra la violencia, el racismo, la xenofobia y la intolerancia en el deporte

France:

Loi Evin 1991

Art. L3335-1 Code de la santé publique

Italie:

Decreto Pisanu

Ordonnances municipales

## *Pays n'interdisant pas l'alcool dans les stades:*

Allemagne

## 2. Sponsoring

*Pays interdisant le sponsoring par des marques d'alcool :*

France:                      Loi Evin

*Pays n'interdisant pas le sponsoring par des marques d'alcool :*

Angleterre, Allemagne, Espagne et Italie

## 3. Régulation en Suisse

### 3.3.1: Législation nationale

- Loi sur l'alcool (art 42b al. 3 letr. E)
- Ordonnances sur les denrées alimentaires (art. 37)
  - Interdisent la publicité destinée principalement à des mineurs

## 3.3.2: Législation sportive

### a.) Swiss Hockey

- Sponsoring: dispositions légales (= néant)
- Accessibilité de l'alcool: Règlement pour l'ordre et la sécurité du sport d'élite (SE)
- *Art. 12 al 1: Chaque club et / ou propriétaire de stade établit un règlement du stade pour son stade.*
- *Art. 17 al 4: Aucune boisson alcoolisée ne devrait être servie à l'intérieur du stade et à proximité immédiate du stade.*

## b.) Association Suisse de Football (ASF)

### Sponsoring:

Disposition légale (art. 20 règl de jeu de l'ASF)

*La publicité pour des produits alcoolisés et les tabacs est interdite pour les équipes juniors. Elle est pour le reste autorisée dans le cadre des dispositions légales.*

### - Accessibilité de l'alcool:

Règlement sécurité de la SFL

*art.8 al 3: Il (le club) restreindra ou, au besoin, interdira la vente de boissons alcoolisées à l'intérieur et, dans la mesure de ses possibilités, aux abords immédiats du stade.*

## c.) Clubs

- Sponsoring: la très grande majorité des clubs est sponsorisée d'une manière ou d'une autre par une marque d'alcool
- Accessibilité de l'alcool

*Aucune limitation*: HC Genève, Lausanne Hockey Club, Lausanne Sport etc.

*Interdiction de l'alcool*: HC Sierre, etc.

*Bière légère*: FC Bâle, FC Zürich et Grasshoppers (ville de Zürich), etc.

*Limitation secteur visiteur*: FC Thoune, Neuchâtel Xamax, FC Sion etc.



# Impact des réglementations

## 4.1: Interdiction du sponsoring

Des études montrent que le sponsoring dope la consommation d'alcool (Lachat, Meister 2007; Addiction suisse 2011).

## 4.2: Interdiction de l'alcool dans les stades

La plupart des études montrent qu'il y a une corrélation directe entre alcool et violence, mais que ce n'est de loin pas la cause principale (Football Hooliganism 2005; Football Violence in Europe 1996 entre autres).

Multitude de facteurs: places assises, vidéosurveillance, augmentation prix billet, régime autorisation et **rapidité des procédures judiciaires** (d'où l'aspect dissuasif).

# Actualité

## Sponsoring:

- Initiative de la Croix-Bleue zurichoise (interdiction sponsoring d'alcool)

## Accessibilité de l'alcool:

- Concordat intercantonal instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives

# Résumé - sponsoring

- Mesures volontaires pas / peu populaires dans les clubs
- Importance économique majeure du sponsoring
- Sensibilité accrue dans le public à cette problématique



# Résumé - accessibilité

Question toujours liées à la problématique de la violence et du supportérisme

Exceptions européennes: Allemagne et Suisse

Restrictions d'accès soutenues par les structures faitières hockey et foot



# Débat :

Régulation volontaire vs. régulation publique?

Agir avant de se faire imposer des normes de l'extérieur?

Même débat dans d'autres domaines...

**Merci pour votre attention**

